

INFORMATION CONCERNANT LE TRAITEMENT AVEC OXYDE NITRIQUE

C'est quoi oxyde nitrique ?

Gaz hilarant, l'oxyde nitrique est un gaz non-allergénique, non irritant, qui affecte le système nerveux central.

L'effet analgésique (antidouleur) et sédatif (calmant) a été découvert déjà au 19^{ème} siècle et est aujourd'hui utilisé des millions de fois. La dentisterie utilise principalement les propriétés anxiolytiques pour le traitement des patients anxieux.

Comment agit le gaz hilarant ?

Par un petit masque nasal vous recevez un mélange d'oxygène et de gaz hilarant. Le gaz aide à se détendre pendant les soins dentaires et à réduire les sentiments d'anxiété. Cet état de relaxation permet d'entrer dans une sorte de transe, dans laquelle on reste tout moment pleinement réactif et maître de ses sens. De même que la peur, la sensibilité à la douleur et le réflexe nauséeux diminuent.

L'effet du gaz hilarant est complètement éliminé quelques minutes après le traitement. Cette contrôlabilité optimale est un avantage crucial dans cette procédure.

On sent quoi ?

Des patients décrivent la sensation de la sédation avec gaz hilarant comme suit :

- Picotements dans les mains et les pieds
- Sensibilité à la chaleur
- Engourdissement des jambes, de la langue et les muqueuses
- Bourdonnements dans les oreilles
- Sentiment d'euphorie
- Sensation de légèreté ou de lourdeur.

Dans le cas d'une nausée, veuillez prévenir le dentiste pour qu'il puisse corriger la dose.

Ce traitement au gaz hilarant ne convient pas à tout le monde. Si votre enfant se sent mal à l'aise, il peut toujours respirer par la bouche et demander au médecin d'arrêter la sédation.

IMPORTANT :

- **Ne plus manger 2 heures avant l'intervention, pour éviter tout vomissement en cas de nausée.**
- **En cas de rhume, le traitement sous gaz hilarant est impossible.**
- **Veuillez nous informer de tout médicament que votre enfant prend actuellement.**
- **Envoyez votre enfant aux toilettes avant de le faire.**
-

Pour toutes informations supplémentaires, on reste à votre entière disposition.